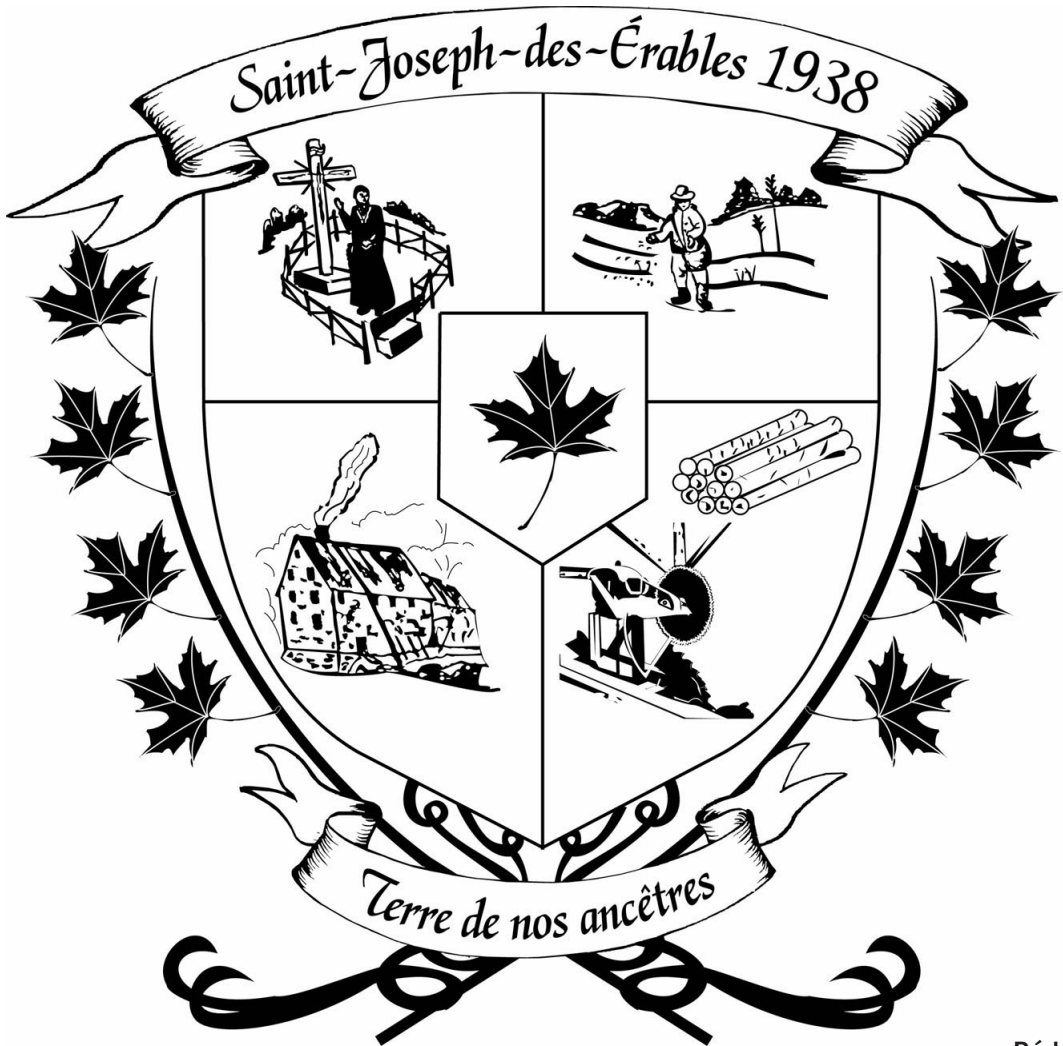


Bulletin municipal



Mot du Maire

Bonjour à tous

Avec le succès des années précédentes, notre social d'été sera de retour le dimanche 14 août prochain sur le site de l'Agora Desjardins. Organisée par le comité de la famille, cette activité s'adresse à vous tous, citoyens de Saint-Joseph-des-Érables. Ce sera l'occasion de vous rencontrer, d'avoir du plaisir et de faire la connaissance des membres du Conseil. À l'horaire : épiluchette de blé d'Indes, hot-dog, jeux pour tous les âges, prix de présences et surtout, la fameuse course de petits bateaux, fabrication maison, sur la rivière des Fermes. Surveillez les informations dans nos prochains bulletins.

Dans le cadre des Fêtes du 275e de Saint-Joseph, la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a formé un comité dans le but d'organiser une soirée canadienne d'antan. Pour la réalisation de cette soirée, qui aura lieu le 25 février 2012, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles. Que ce soit pour la fabrication des décors, la décoration de la salle ou pour la soirée même, n'hésitez pas à donner votre nom en téléphonant au bureau municipal.

Bien à vous,

Louis Jacques, maire

Informations générales

Rapport budgétaire

En date du 3 mai 2011, les dépenses de la municipalité s'élèvent à 147 282,97 \$ et les revenus à 153 973,41 \$ sur un budget de 549 558 \$.

Échéance de taxes

Un rappel pour les gens concernés, le deuxième versement est le 1er juin prochain. Le taux d'intérêt mensuel est de 1,5 % sur tout compte échu.

Piscines

Avec l'arrivée du beau temps arrive aussi l'installation de piscines. Dorénavant, vous devrez vous procurer un permis pour l'installation d'une nouvelle piscine, qu'elle soit creusée, semi-creusée, hors terre ou démontable. Le règlement du Québec sur les piscines est disponible sur le site Internet de la municipalité et la demande de permis y sera bientôt. Vous pouvez aussi vous procurer ces documents au bureau municipal. Pour les piscines existantes, nous vous rappelons que l'application des règles de sécurité et la plus grande vigilance sont de mises afin d'éviter que des tragédies se produisent.

Police de quartier

Le projet « Citoyen de son village » va bon train. Les dernières journées prévues sont le 25 mai et le 29 juin prochains. Le policier aura alors l'occasion de passer du temps de qualité avec les citoyens de la municipalité, mais également, de vaquer à son travail régulier de patrouille-gendarmerie. Effectivement, il y effectuera des opérations radars (soyez vigilants!) et des visites de commerces. Pour toute question, vous pouvez prendre rendez-vous avec notre policier parrain en téléphonant au bureau municipal.

Cueillette du vieux fer

La cueillette annuelle des objets de métal (poêle, réfrigérateur, barbecue, etc.) aura lieu le 24 mai prochain. Vous devrez déposer les objets au chemin la veille au soir. Pour ceux qui auraient une carcasse d'auto, vous entendre avec M. Ghislain Jacques au numéro 418-397-2530.

VISITE DES PROPRIÉTÉS: maintien de l'inventaire et mise à jour.

Le service de l'évaluation de la MRC Robert-Cliche est mandaté pour effectuer le maintien de l'inventaire et la mise à jour du rôle d'évaluation. Le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. chapitre F-2.1)

La visite intérieure et extérieure des immeubles EST OBLIGATOIRE en vertu des articles 15 et 18 de la loi sur la fiscalité municipale. L'inspecteur est muni d'une carte d'identité avec photo. Il doit la présenter sur demande. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 6 juin à 20h00.